

Hommage religieux et
fraternel à la mémoire de
Jean-Frédéric Mestrezat,...
décédé le 8 mai 1807.
Imprimé par [...]

. Hommage religieux et fraternel à la mémoire de Jean-Frédéric Mestrezat,... décédé le 8 mai 1807. Imprimé par délibération du consistoire. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

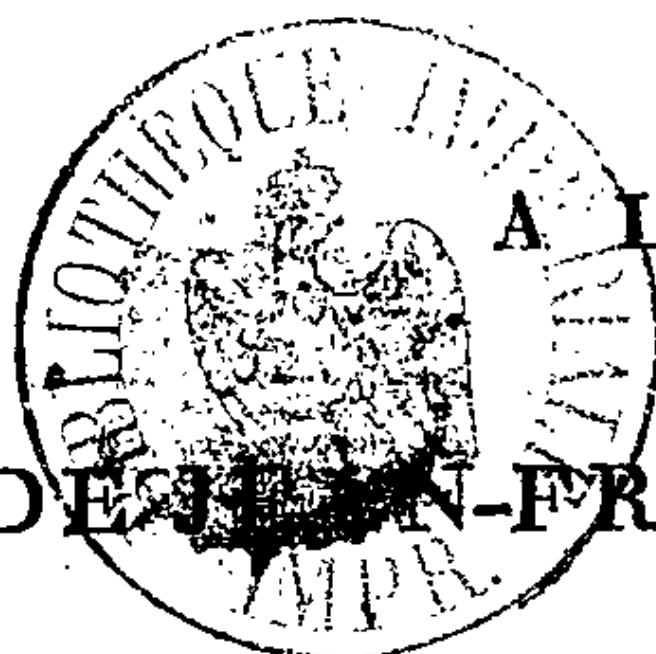
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

27

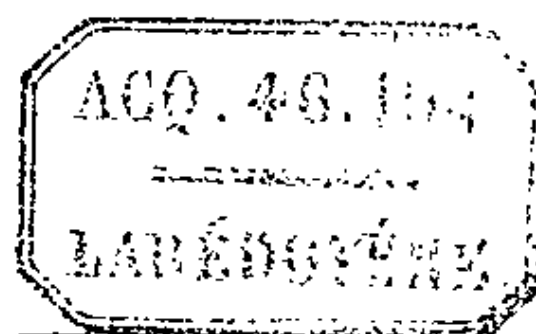
L n 14069.

HOMMAGE

RELIGIEUX ET FRATERNEL



A LA MÉMOIRE



DE JEAN-FRÉDÉRIC MESTREZAT,

Ministre du Saint-Évangile, Président de Consistoire,
l'un des Pasteurs de l'Église Réformée Consis-
toriale du Département de la Seine, et Membre
de la Légion d'Honneur, décédé le 8 Mai 1807.

IMPRIMÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSISTOIRE.

27
Ln 14069.

PÉRORATION

PRONONCÉE A PARIS,

DANS LE TEMPLE

DES CHRÉTIENS RÉFORMÉS,

Rue Saint-Thomas du Louvre , le dimanche 10 Mai 1807 , à la suite d'un discours adressé à des Catéchumènes admis à la participation de la Sainte-Cène ; à l'occasion de la mort , et immédiatement avant les obsèques de M. J E A N - F R É D É R I C M E S T R E Z A T.

*Par RABAUT-POMIER, Président du Consistoire,
l'un des Pasteurs de l'Église Réformée de Paris et
membre de la Légion d'Honneur.*

CHRÉTIENS, mes très-chers frères, ne perdons pas les salutaires impressions qu'aura sans doute produites en nous la solennité de ce jour , et après avoir accompagné ces jeunes gens de nos vœux et de nos prières , replions-nous sur nous-mêmes , rentrons dans nos cœurs , interrogeons nos consciences. Que sont devenues nos saintes promesses ? Où sont les

jours heureux de notre première innocence ? Des jours coupables leur auroient-ils succédé ? Ah ! si des souvenirs douloureux accusent notre foiblesse ; si nous avons été infidèles à des engagements , que nous aussi , depuis longtemps , avons solennellement contractés , revenons à nous-mêmes , il en est peut-être temps encore ; recommençons notre carrière spirituelle ; redevenons catéchumènes , et prenons de sages précautions pour n'être pas de nouveau parjures à des promesses aussi solennelles et si souvent réitérées.

Voudriez-vous attendre pour embellir votre vie d'actions utiles et de vertus généreuses , qu'elle soit à moitié écoulée ? que leurs nombreuses et précieuses occasions soient entièrement perdues ? que de dangereuses habitudes vous en aient ôté la volonté ou la force ? que la vieillesse ne vous laisse que le temps incertain d'un inutile et douloureux repentir ? voulez-vous attendre que la mort.... Mais quel mot funeste ai-je prononcé , et quel fatal événement ce mot cruel me rappelle !.... Il n'est plus au milieu de nous ce pasteur vénérable qui naguères reçut aussi de jeunes néophytes au nombre des

fidèles de cette église, et leur adressa de si touchantes exhortations ! Cette chaire, cet auditoire, ses collègues, ses élèves en Christ le demanderont en vain. La mort, pressée d'être cruelle, a rapidement enlevé, à peine parvenu au milieu de sa carrière, un pasteur recommandable par ses qualités personnelles ; bon époux, bon père, bon citoyen, bon ami, prudent en conseil, père des pauvres, consolateur de l'affligé, profondément instruit dans les saintes lettres, prédicateur éloquent.

Jean-Frédéric Mestrezat, né à Genève, dont un des ancêtres, dans des temps moins heureux pour la religion, avoit été pasteur de l'Eglise Réformée de Paris, ayant été lui-même pasteur de l'église de Bâle en Suisse, pendant sept années, après avoir exercé avec distinction le ministère évangélique pendant quatre années dans cette Eglise, vient de terminer au milieu de nous son honorable carrière. Une maladie qui promène dans cette ville ses promptes et impitoyables fureurs, et contre laquelle l'art le plus exercé, les secours les plus affectueux, la sollicitude conjugale la plus attentive, ont vainement lutté, l'a enlevé

à nos vœux , à nos espérances , à nos besoins. Epouse , enfans , parens , amis , collègues inconsolables , vous avez été les témoins de cette sérénité , fruit d'une conscience calme et d'affections vertueuses , qui malgré sa longue agonie et l'oppression douloureuse de sa poitrine et de sa voix inarticulée , a constamment caractérisé ses dernières heures : vous avez vu ses traits défaillans s'animer , un sourire angélique se peindre sur ses lèvres mourantes , chaque fois que nous l'avons entretenu du Christ , des objets du ciel , des espérances dont sa belle ame étoit remplie. Vous étiez , vous fidèles qu'il portoit dans son cœur , vous étiez ~~vous~~ l'objet de ses pensées et de ses sentimens ; ses mains , déjà glacées , soutenues par celles de ses collègues , se sont posées sur les têtes qui lui étoient les plus chères ; il les a , il vous a tous bénis. Pauvres , malades , affligés , vous tous dont les cœurs ou les consciences ont besoin de consolation , vous n'entendrez plus celui dont les prières pleines d'onction et les prédications touchantes vous ont rendus si souvent au calme et au courage..... Ah ! je les vois et je les entends ; vos larmes et vos soupirs sont justes , donnez-leur

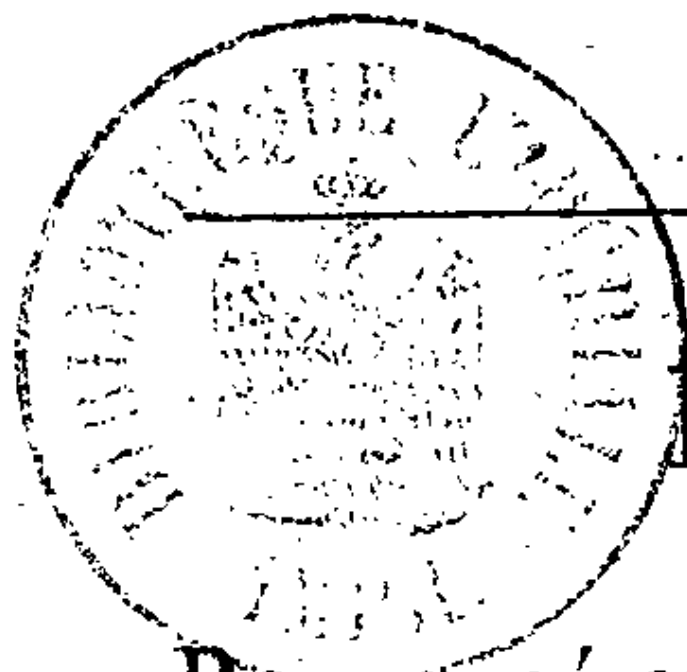
un libre cours. Mais non ! ils doivent céder à la voix de la religion , au sentiment du bonheur dont jouit celui que vous pleurez , aux exhortations qu'il vous a si souvent adressées ; et s'il pouvoit faire entendre sa voix touchante , il vous diroit ce qui en diverses circonstances a servi de texte à ses discours , et qui doit être profondément gravé dans votre mémoire : *Nous sommes étrangers et voyageurs sur la terre ; desirez une patrie meilleure qui est votre patrie céleste ; cherchez les choses qui sont du ciel et non point celles qui sont de la terre ; cherchez Dieu de tout votre cœur et ne vous écartez pas de ses commandemens. Vous approcher de Dieu est votre bien ; choisissez la bonne part , et elle ne vous sera point ôtée.* Combien n'ai-je pas regretté que sa voix défaillante n'ait pu prononcer des paroles qui , sorties de la bouche de ce pasteur mourant , auroient produit sur vous de plus vives et de plus durables impressions que celles que peuvent produire les miennes ! Mais lui-même , la dernière fois qu'il monta dans cette chaire et qu'il vous porta la parole , lui-même , comme s'il eût prévu le fatal événement , sembloit

vous indiquer la résignation avec laquelle votre religion vous prescrit de vous y soumettre. Il vous expliquoit ces belles paroles de David, dignes d'un chrétien : *Je me suis tu, et je n'ai point ouvert la bouche, parce que c'est toi qui l'as fait.* Oui, Seigneur, nous imposons silence à nos plaintes : *Tu l'avais donné, tu l'as ôté, ton saint nom soit béni !* Mais permets à la voix de nos supplications de monter jusques aux pieds de ton trône, accessible aux affligés. Console, bénis ceux qu'il a laissés sur la terre ! donne à ceux qui l'ont entendu de suivre ses préceptes et d'imiter ses vertus, afin qu'ils partagent son bonheur !

Portons notre pensée, mes frères, sur ce bonheur que nous pouvons posséder avec lui, et nous serons consolés : tant de motifs nous y sollicitent dans ce jour ! La vanité de la plupart des biens de la vie ; l'inconstance de ceux-là même qui justifient notre attachement ; la grandeur et la stabilité de ceux qui doivent les remplacer ; la sublime, l'éternelle existence qui nous est réservée dans les cieux, et même nos affections actuelles qui, embellies, agrandies, sanctifiées par le choix et le

bon usage que nous en aurons fait , augmenteront notre bonheur dans l'éternité par de consolans souvenirs , et répareront , en nous les rendant ennoblies , nos pertes les plus douloureuses. Nous n'avons pas entièrement perdu , même ici bas , celui que nous pleurons ; le souvenir de ses leçons et de ses vertus nous restera , et sa mémoire sera long-temps en bénédiction au milieu de nous. *Il ne viendra pas vers nous , il est vrai , mais nous irons vers lui.* Purifions , sanctifions nos affections terrestres ; elles seront célestes un jour. Remplissons ici-bas tous nos devoirs , facilités par de si belles destinées. Alors , (douce espérance , je ne puis me séparer de vous , je vous embrasse avec transport !) alors , pasteurs et troupeau , réunis dans le jour solennel de la résurrection des justes , nous irons au-devant de l'Agneau , et nous entonnerons de concert ce cantique sacré : *A celui qui nous a aimés , qui nous a lavés dans son sang , qui nous a faits rois et sacrificateurs à Dieu son père , à lui soit honneur et gloire , force , empire et magnificence , dès maintenant et à jamais ! Amen !*

A la fin de l'exercice religieux , pendant lequel cette Péroration a été prononcée et entendue avec la plus vive émotion , le prédicateur a annoncé aux fidèles que les devoirs funèbres alloient être rendus au Pasteur dont ils déplo- roient la perte , et il les a invités à assister au convoi. Le cortège , parti de sa demeure , étoit composé des parens et des amis du défunt , de plusieurs fonctionnaires publics , des membres du Consistoire et d'un grand nombre de fidèles. Un détachement de la garnison de Paris , demandé par Son Excellence le Grand-Chancelier de la Légion d'Honneur , accompagnoit le cercueil. Le cortège étant arrivé au cimetière de l'arrondissement , M. Marron , pasteur et président du Consistoire , a prononcé , aux bords de la fosse , et au moment que le cercueil y a été déposé , un discours qui a fait répandre des larmes bien légitimes. Le détachement de la garnison de Paris a rendu au défunt membre de la Légion d'Honneur les honneurs usités.



DISCOURS

Prononcé aux obsèques de M. MESTREZAT,
le dimanche 10 Mai 1807,

P A R P. H. M A R R O N,

Président du Consistoire et Membre de la
Légion d'Honneur.

Ils n'ont pas été exaucés, les vœux de la tendresse conjugale, de la filiale piété, de l'amitié fondée sur l'estime et la reconnoissance, de la religieuse fraternité ! ô Dieu ! que ta volonté soit faite ! L'Éternel donne, l'Éternel ôte ; béni soit le nom de l'Éternel ! Et dans quel jour, ô mon frère ! ô toi le digne objet de nos larmes et de nos regrets ! dans quel jour, dans quel lieu nous te rendons ici les derniers honneurs ! Dans ce jour sacré, où ta voix, forte de l'éloquence de l'ame et de l'inspiration de

la piété, célébroit dans nos temples, avec tant de majesté et d'onction, les louanges de l'Éternel; nous exhortoit d'une manière si pressante à la religion et à la vertu; faisoit à l'une et à l'autre, inséparables compagnes, de si douces conquêtes, ou fortifioit dans leur culte leurs fidèles partisans. Dans ce lieu funèbre où cette même voix a retenti en plus d'une occasion semblable à celle-ci, pour avertir ceux qui t'entouroient, du néant de la vie, de la fragilité de toutes nos terrestres jouissances, de l'attente d'un meilleur avenir. Ah ! c'est cet avenir qui déjà n'est plus pour toi une vague espérance, mais une possession assurée, mais un glorieux et incorruptible héritage. Tes travaux et tes soins, fertiles dès ce monde pour la gloire de Dieu en J. C., pour la salutaire édification de tes frères, t'ont valu encore une maturité précoce pour l'éternité rétributrice; et, tandis que nous semons encore, déjà tu recueilles, déjà ta céleste moisson te remplit d'alégresse et d'honneur. Je t'entends aux pieds de ton souverain juge : « Seigneur, voilà le » dépôt que tu m'avois confié ! voici le fruit » qu'il t'a rendu ! Me voici, Seigneur, et ceux

» dont tu as voulu que je te fusse comptable
 » dans les diverses portions de ton domaine
 » spirituel » ! O mon Frère ! parmi nous en particulier ta mémoire sera en bénédiction ; le souvenir de tes instructions saintes se perpétuera dans nos familles ; ton exemple sera un long sujet de louange et d'émulation ! Tu as honoré un nom illustré depuis deux siècles dans l'exercice des fonctions pastorales ! tu l'as transmis sans tache à ceux que tu laisses après toi ! que ton fils sur-tout le porte avec la même distinction , si le Ciel l'appelle à fournir la même carrière , ou quels que soient sur lui les desseins de la Providence ! Et vous tous , qui concourez ici avec nous à l'acquit d'un pénible devoir , remportez de ce lieu de profondes impressions de sagesse et de gratitude ; de sagesse , par un progressif détachement du monde et par l'active recherche de biens impérissables ; de gratitude , pour un état de choses si différent de celui où la proscription atteignoit notre culte jusqu'aux bords de la tombe , où l'intolérance s'acharnoit encore sur nos restes inanimés. L'Honneur va payer un tribut légal à l'un de ses élus , comme la Religion a célébré

l'un de ses ministres. Braves militaires, remplissez ici votre mission ! j'ai rempli ma douloureuse tâche. Que le Dieu de miséricorde soit et demeure à jamais avec nous tous !
Amen !

